

# **Propos d'accueil**

Prononcé par

**Monsieur Jacques DERMAGNE**

Président du Conseil économique, social et environnemental

à l'occasion

de la

Journée d'études de l'Observatoire national de la pauvreté  
et de l'exclusion sociale  
sur le thème

**« 10 ans d'observation de la pauvreté et de l'exclusion »**

---

**Palais d'Iéna**

Le vendredi 23 octobre 2009

---

Madame la Présidente, chère Agnès de Fleurieu,  
Mesdames, Messieurs,  
Mes chers Collègues,  
Mes Chers Amis,

La France ne serait pas la France sans les valeurs.

Parmi ces valeurs, figure l'engagement de la nation au service de nos concitoyens les plus vulnérables. Encore faut-il bien comprendre qui sont et ce que sont les plus vulnérables parmi nous et pour ce faire l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale est la plus précieuse des organisations.

La lutte contre la misère n'est pas simplement une question de morale, même si aujourd'hui on parle beaucoup de moralisation du capitalisme et de la finance.

La morale concerne chaque individu, alors que la lutte contre la misère, l'extrême pauvreté et l'exclusion relève certes de la volonté de chacun d'entre nous mais elle relève aussi et d'abord d'une politique nationale.

La morale ne suffit pas et elle est souvent désarmée pour éradiquer l'extrême pauvreté, il y faut une volonté politique éclairée par les esprits les plus lucides et les plus courageux de notre société.

Chacun se souvient que c'est ici, entre les colonnes du Palais d'Iéna, que se firent entendre les voix de ceux qui voulurent éveiller les consciences et responsabiliser les pouvoirs publics :

- celle du Père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde et dont l'Avis de 1987 est resté dans toutes les mémoires ;
- celle de Geneviève De Gaulle-Anthonioz, totalement investie dans la préparation de la loi de lutte contre les exclusions de 1988, soucieuse aussi de procéder à une « Evaluation des politiques de lutte contre la grande pauvreté », comme le montre son rapport du 12 juillet 1995 qui est à l'origine de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions ;
- et toutes celles qui, avec ardeur, ont su prendre le relais.

Mais l'action publique a besoin de s'appuyer aussi sur un savoir incontestable.

C'est pour cela que fut créé, en 1998, dans le cadre de la lutte contre les exclusions, l'ONPES, un observatoire qui commencera ces travaux en 1999.

Si nous nous retrouvons aujourd'hui, c'est donc dans le cadre de son 10<sup>ème</sup> anniversaire.

La création de l'ONPES répondait à une demande forte : celle des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre les exclusions.

Votre action, Mme la Présidente, vise à promouvoir la connaissance des phénomènes de la pauvreté et d'exclusion, leurs causes, leurs réalités déchirantes et si possible leurs remèdes.

Sans ce savoir validé, il n'est pas possible de conduire des politiques de lutte efficaces contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

Si le Conseil économique, social et environnemental peut se définir comme « la boîte à idées » de la République et si nos rapports ont la qualité qu'on leur reconnaît, c'est bien parce que nos membres s'appuient « toujours » sur un savoir « validé ».

Toute action qui ne s'appuie pas sur des connaissances sûres est une action aveugle, contestable, souvent contestée et vouée à l'échec.

Il est donc nécessaire de pouvoir mesurer, à l'échelle d'une région, d'un pays, mais aussi d'une zone géographique comme l'Europe, la montée de la pauvreté et de l'exclusion comme les formes nouvelles que peuvent prendre ces tragédies.

C'est l'enjeu de l'observation sociale.

Mes chers Amis,

Le combat contre la misère et l'exclusion incarne, dans les objectifs visés et l'enjeu qu'il représente, l'esprit même du Conseil économique, social et environnemental.

Cet enjeu est celui du maintien de la cohésion sociale à travers le dialogue, l'échange et le partage des expériences.

Ni la morale ni les dispositions juridiques ni l'assistance matérielle ne sont suffisantes si les individus les plus fragiles restent isolés, interdits de parole, soumis aux injonctions des valeurs dominantes de l'économie et du social.

Or, les plus vulnérables de nos concitoyens, les plus démunis, ceux qui sont en situation d'extrême pauvreté, d'exclusion, sont, aussi, ceux que l'on voit le moins. L'Observatoire permet de briser ces murs de l'ignorance et dès lors de lutter contre les injustices de la vie.

L'évolution de l'économie mondialisée nous a montré, ces dernières années, que les sociétés industrielles sont fragiles, mêlant création et destruction, alternant prospérité et dépression.

Destruction et dépression dominant en période de crise, avec une accentuation des égoïsmes : l'impact de la crise économique sur la pauvreté et l'exclusion sociale induit des tendances lourdes nouvelles.

Les enjeux sont nouveaux. Ils nécessitent une évolution des modes et des outils d'observation de la pauvreté aux niveaux territorial, national et européen.

Votre « *»journée d'études* » s'inscrit dans cette perspective européenne et vous accueillez, parmi vos intervenants, des experts étrangers... ce sont ces initiatives qui peuvent donner la force nécessaire à tous ceux qui font la guerre à la misère et l'exclusion.

Le partage des savoirs est aujourd'hui une nécessité.

C'est aussi le premier pas pour comprendre et accompagner tous ceux qui sont meurtris et accablés. En vous souhaitant de fructueux échanges, je tiens à vous remercier d'avoir décidé de vous réunir entre les colonnes du Palais d'Iéna : c'est aussi votre maison.

A tous merci.

Je cède la parole à Madame Agnès de Fleurieu, la Présidente de l'ONPES.

Jacques DERMAGNE